

AFFAIRE N° 16

AVENANT N° 2 au marché du 26 MAI 1954 (Adduction d'eau)

Le MAIRE. - Je sou mets à votre approbation l'avenant n° 2 au marché du 26 Mai 1954 (adduction d'eau) augmentant de 45 jours les délais d'exécution de la lère tranche des travaux d'adduction d'eau.

Cette demande est motivée par le retard apporté à la livraison de certaines fournitures. Toutefois, cette prolongation ne joue que sur la lère tranche et par conséquent ne modifie en rien l'ensemble des travaux.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
H. Meunier, le 29 Mars 1956

le Préfet

Signature : I. Philip -